

Les **Primo-Arrivants** signataires d'un **Contrat d'Intégration Républicaine PA CIR**

1^{er} semestre 2023 – Haute-Savoie

En France, chaque année, environ 100 000 ressortissants étrangers signent un CIR et les Bénéficiaires d'une Protection Internationale – BPI – représentent environ 25% de ces signataires.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 6399 CIR ont été signés lors du 1^{er} semestre 2023. Le département de la Haute-Savoie est le 2^e département d'accueil du public PA CIR après le Rhône. 931 CIR ont été signés en Haute-Savoie lors du premier semestre 2023, soit 15% des des signataires sur l'ensemble de la région.

Après évaluation initiale à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration – OFII, 47,26% des personnes ont eu une prescription d'un parcours de formation linguistique obligatoire pour atteindre le niveau A1 du CECRL. Par ailleurs, 25 personnes (soit 2,7% des PA CIR en Haute-Savoie) ont bénéficié d'une prescription d'un parcours de formation linguistique complémentaire pour atteindre le niveau A2 du CECRL.

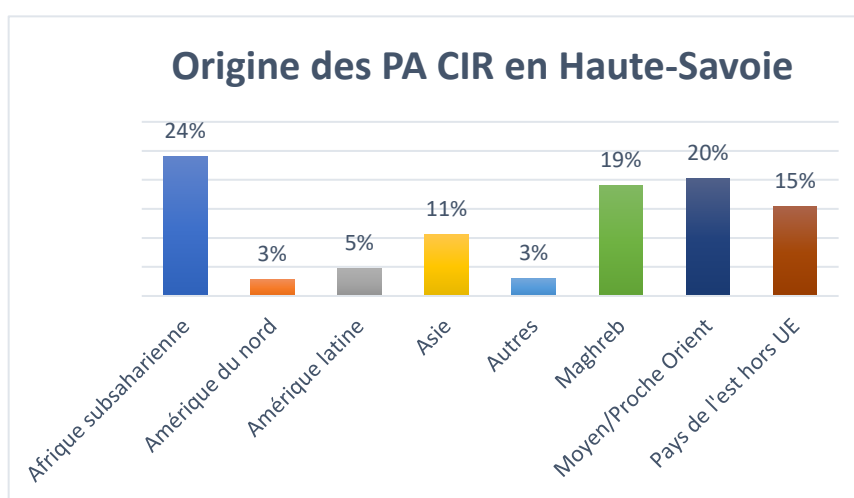
Etat des lieux en Haute-Savoie

1.1. Lieux de résidence dans le 74

Bassin d'emploi	% PA CIR
Annecy / Albanais/Usses et Bornes	40%
Vallée de l'Arve/Faucigny/Mont Blanc	25%
Genevois	22%
Chablais	13%

1.2. Typologie des publics PA CIR accueillis

Genre	% PA CIR en Haute-Savoie	% PA CIR en AuRA	Tranche d'âge	% PA CIR en Haute-Savoie	% PA CIR en AuRA
			16-18	4,7%	2,6%
Hommes	55,6%	53,5%	19-25	18,4%	19,8%
Femmes	44,4%	46,5%	26-45	65,3%	66,6%
			46-65	11,3%	10%
			>65	0,3%	0,9%
			NR	0%	0,1%



1.3. Niveau d'études dans le pays d'origine

Niveau d'études	% CIR (74)	% CIR (AuRA)
Peu/pas scolarisé	5,6%	7,7%
Primaire	16,7%	12,8%
Secondaire	48,3%	43,4%
Supérieur	29,4%	36%
NR	0%	0,1%

1.4. Activité professionnelle

➤ Dans le pays d'origine (Top 3), 637 réponses

Domaine d'activité	% PA CIR (74)
Bâtiment/ Travaux publics	21%
Hôtellerie- Restauration / Tourisme/ Animation	15%
Commerce/ Distribution	13%

➤ **Activité en France lors de l'entretien initial (Top 3), 496 réponses**

Domaine d'activité	% PA CIR (74)
Bâtiment / Travaux publics	31%
Hôtellerie – Restauration / Tourisme / Animation	21%
Commerce/ Distribution	9%

1.5. Bilan de l'évaluation linguistique

Lors du bilan de l'évaluation linguistique, 49% des PA CIR en Haute- Savoie avaient acquis le niveau A1 et 16% l'avaient acquis partiellement, tandis que 35% ne l'avaient pas acquis. En AuRA, 50% des PA CIR avaient acquis le niveau A1, 23% l'avaient acquis partiellement, tandis que 27% ne l'avaient pas acquis.

Définitions

- 1. Le public Primo-Arrivant PA CIR : Ressortissants de pays tiers (hors CEE), signataires depuis moins de 5 ans du Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) ou Contrat d'Intégration Républicaine – CIR (loi n° 2016-274 du 7 Mars 2016 relative au droit des étrangers en France). Les publics cibles incluent les réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire signataires.
- 2. Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues – CECRL : il s'agit d'un document publié par le conseil de l'Europe en 2001, qui définit les niveaux de maîtrise d'une langue étrangère en fonction de savoir-faire dans différents domaines de compétences. Il détermine 6 niveaux : A1, A2, B1, B2, C1, C2. Pour télécharger le CECRL : <https://parlera.fr/wp/wp-content/uploads/2012/09/CECRL.pdf>
Pour télécharger la grille synthétique des premiers niveaux de langue (du niveau infra A1.1 au B2) : https://parlera.fr/wp/wp-content/uploads/2023/04/FR-Parlera_23_1ersNiveauxCECRL-Grillesynthetique.pdf
- 3. La formation linguistique visant le niveau A1 est obligatoire pour les signataires du CIR ayant un niveau linguistique inférieur au niveau A1 du CECRL lors de l'évaluation initiale : https://parlera.fr/wp/wp-content/uploads/2022/02/FR-Parlera_22-24_OFII-CIR_A1.pdf